

ADMISSION EN 1^E ANNÉE AVEC DEMANDE DE DEROGATION POUR ABSENCE DE BACCALAUREAT

Pour les étudiants sortis du système scolaire
Concours d'entrée des 2, 3, 4, 5 et 6 mai 2022

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez demander une dérogation afin de pouvoir vous présenter au concours d'entrée en 1^e année à l'Ensa Dijon.

Il conviendra de nous adresser pour le 18 mars 2022 dernier délai (cachet de la poste faisant foi) :

1° Votre dossier administratif comportant :

- Une lettre de motivation présentant les raisons de votre choix pour entrer en première année à l'Ensa Dijon et précisant vos approches de l'art et du milieu artistique, vos intérêts personnels, vos lectures, films, visites d'expositions ;
- Un curriculum vitae retraçant votre parcours scolaire et/ou votre expérience professionnelle ;
- Tout document justifiant votre parcours, tels que convention de stage, contrat de formation, lettre de recommandation ;
- Copie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) ;
- Pour les candidats de nationalité française, copie de l'attestation de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) ;
- Une photo d'identité (nom et prénom au verso) ;
- Pour les candidat.e.s de nationalité étrangère, un test de connaissance du français (TCF ou DELF). Le niveau B1 est admis en 1^e année, mais l'étudiant.e devra obtenir le niveau B2 avant le passage en 2^e année. Cet examen peut être passé :
 - A l'étranger, dans les institutions habilitées telles que les ambassades de France (service de coopération et d'action culturelle), les alliances françaises, le consulat général de France, les universités ;
 - En France, dans les centres agréés par le CIEP (centre international d'études pédagogiques). Les coordonnées de ces centres, les dates et les modalités d'inscription sont indiquées à l'adresse Internet suivante : www.ciep.fr

2° Votre dossier artistique présentant votre travail (dessin, peinture, photo, vidéo...), constitué de préférence de documents originaux (sélection d'une dizaine de travaux).

Ces deux dossiers sont à envoyer ensemble à :

Ensa Dijon - Dérogation 2022
3 rue Michelet
BP 22566
21025 Dijon cedex
France

Une commission examinera votre dossier et vous autorisera ou non à vous présenter au concours. La décision vous sera communiquée par mél.

Si vous êtes autorisé à vous présenter au concours, vous devrez payer les frais d'inscription de 37 euros (les modalités seront indiquées dans le mél de réponse).